Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 1 sur 11

**Brown 714 UXD** 

#### **SECTION 1: Identification**

# Identificateur du produit

Nom du produit : Brown 714 UXD Code produit : EPPGP10-BR

# Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

# Détails du fabricant ou fournisseur

#### Fabricant:

#### Canada

EcoPoxy Inc Box 220 Morris, Manitoba R0G1K0 855-326-7699 info@ecopoxy.com http:www.ecopoxy.com

# Ligne d'urgence :

#### ChemTel

ChemTel Inc

+1 813 248 0585 (24)

# **SECTION 2: Identification de danger**

Classification SGH: Substance ou mélange non dangereux

Éléments d'étiquetage

**Pictogrammes de danger :** Aucun(e)

**Mentions d'avertissement :** Aucun(e)

Mentions de danger : Aucun(e)

**Déclarations de mise en garde :** Aucun(e)

# Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

#### **SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients**

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 25791-96-2	Glycérol propoxylé	50-70
Numéro CAS : 1309-37-1	Trioxyde de fer	10-25

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 2 sur 11

#### **Brown 714 UXD**

Numéro CAS : 1333-86-4	Noir de carbone lié	5-15
Numéro CAS : 13463-67-7	Dioxyde de titane	1-5
Numéro CAS : 51274-00-1	Iron hydroxide oxide yellow	1-5

Informations supplémentaires : Aucun(e)

# **SECTION 4 : Mesures de premiers soins**

# Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

**Après inhalation:** 

Non déterminé ou non disponible

Après un contact avec la peau :

Non déterminé ou non disponible

Après un contact avec les yeux :

Non déterminé ou non disponible

**Après ingestion:** 

Non déterminé ou non disponible

# Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

**Symptômes et effets retardés :** 

Non déterminé ou non disponible

# Soin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement spécifique:** 

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

# **SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie**

#### Agent d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés :

Non déterminé ou non disponible

# Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

# Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

Non déterminé ou non disponible

# Équipements de protection particuliers des pompiers :

Non déterminé ou non disponible

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 3 sur 11

# **Brown 714 UXD**

# Précautions particulières :

Non déterminé ou non disponible

# **SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels**

# Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Non déterminé ou non disponible

#### Précautions environnementales :

Non déterminé ou non disponible

# Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Non déterminé ou non disponible

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

# **SECTION 7: Manutention et entreposage**

# Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Non déterminé ou non disponible

# Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Non déterminé ou non disponible

# SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

# Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
Alberta	Noir de carbone lié	1333-86-4	MPT 8 heures : 3,5 mg/m <sup>3</sup>
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 3 mg/m³ (Particulate Not Otherwise Regulated, respirable)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 10 mg/m³ (Particulate Not Otherwise Regulated, total)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m³
	Trioxyde de fer	1309-37-1	MPT à 8 heures : 5 mg/m³ (respirable)
British Columbia	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 3 mg/m³ (inhalable)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 10 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, total dust)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 3 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, respirable fraction)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m³ (poussière totale)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 3 mg/m³ (fraction respirable)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.28.2021 Page 4 sur 11

# Brown 714 UXD

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
	Trioxyde de fer	1309-37-1	8-Hour TWA: 5 mg/m³ (Dust and fume, as Fe)
	Trioxyde de fer	1309-37-1	STEL: 10 mg/m³ (Fume, as Fe)
Manitoba	Noir de carbone lié	1333-86-4	MPT 8 heures : 3 mg/m³ (fraction inhalable)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 10 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, inhalable particles)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 3 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, respirable particles)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m³
	Trioxyde de fer	1309-37-1	MPT à 8 heures : 5 mg/m³ (fraction respirable)
Ontario	Noir de carbone lié	1333-86-4	MPT 8 heures : 3 mg/m³ (fraction inhalable)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 10 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, inhalable particles)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 3 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, respirable particles)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 10 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, inhalable fraction)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 3 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, respirable fraction)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m³
	Trioxyde de fer	1309-37-1	MPT à 8 heures : 5 mg/m³ (fraction respirable)
Quebec	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 3 mg/m³ (inhalable dust)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 10 mg/m³ (dust not otherwise classified (PNCA), total dust)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m³ (poussière totale)
	Trioxyde de fer	1309-37-1	8-Hour TWA: 5 mg/m³ (Dust and fume, as Fe)
Saskatchewan	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour Contamination Limit: 3.5 mg/m³
	Noir de carbone lié	1333-86-4	15-Minute Contamination Limit: 7 mg/m³
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour Contamination Limit: 10 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, inhalable fraction)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 5 sur 11

**Brown 714 UXD** 

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
	Noir de carbone lié	1333-86-4	15-Minute Contamination Limit: 20 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, inhalable fraction)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour Contamination Limit: 3 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, respirable fraction)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	15-Minute Contamination Limit: 6 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, respirable fraction)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT à 8 heures : 10 mg/m³
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT à 15 min : 20 mg/m <sup>3</sup>
	Trioxyde de fer	1309-37-1	15-Minute Contamination Limit: 10 mg/m³ (Dust and fume, as Fe)
	Trioxyde de fer	1309-37-1	8-Hour Contamination Limit: 5 mg/m³ (Dust and fume, as Fe)
New Brunswick	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 3 mg/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, respirable particles)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	8-Hour TWA: 10 ng/m³ (Particles [insoluble or poorly soluble] not otherwise specified, inhalable particles)
	Noir de carbone lié	1333-86-4	MPT 8 heures : 3,5 mg/m <sup>3</sup>
	Trioxyde de fer	1309-37-1	8-Hour TWA: 5 mg/m³ (dust and fume, as Fe)

# Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

# Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

# Contrôles techniques appropriés :

Non déterminé ou non disponible

# Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Non déterminé ou non disponible

# Protection corporelle et cutanée :

Non déterminé ou non disponible

# **Protection respiratoire:**

Non déterminé ou non disponible

# Mesures générales d'hygiène :

Non déterminé ou non disponible

# **SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 6 sur 11

**Brown 714 UXD** 

# Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide brun
Odeur :	Léger
Seuil d'odeur :	Non déterminé
Valeur pH:	Approx 6
Point de fusion / point de congélation :	non déterminé
Point/intervalle d'ébullition :	>199°C (>390°F)
Point d'éclair :	204°C (399.2°F)
Taux d'évaporation :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé
Pression de vapeur :	<0.0013 hPa (<0mm Hg) (<0.001 mm Hg)
Densité de vapeur :	Non déterminé
Densité :	1.11 g/cm3 (9.26 lbs/gal)
Densité relative :	Non déterminé
Solubilités :	Insoluble à l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé
Température d'autoinflammation :	Non déterminé
Température de décomposition :	Non déterminé
Viscosité dynamique :	5,800 + 1,750 cP
Viscosité cinématique :	Non déterminé
Propriétés explosives	Product does not present an explosion hazard
Propriétés comburantes	Non-oxidizing

# SECTION 10 : Stabilité et réactivité

# Réactivité:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

# Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

# Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

# **Conditions à éviter :**

Aucun connu.

# Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

# Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

# Toxicité aiguë

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 7 sur 11

#### **Brown 714 UXD**

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Noir de carbone lié	orale	DL50 Rat : > 2000 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : >3000 mg/kg
Dioxyde de titane	orale	LD50 Mouse: > 5000 mg/kg
	inhalation	LC50 Rat: 5.09 mg/L (4 hr)
Trioxyde de fer	orale	DL50 Rat : > 5000 mg/kg
	inhalation	CL50 Rat : 5,05 mg/L ((4 heures) (Aérosol))
Iron hydroxide oxide yellow	orale	LD50 Rat: >10000 mg/kg
	inhalation	LC50 Rat: 5.05 mg/L (4 h, aerosol [Read-across substance])

#### Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Noir de carbone lié		La classification cancérogène ne s'applique qu'aux particules en suspension dans l'air, non liées, de taille respirable.
Dioxyde de titane		Il est reconnu que les particules aéroportées non liées de taille respirable causent le cancer.

# Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Noir de carbone lié	Groupe 2B
Dioxyde de titane	Groupe 2B
Trioxyde de fer	Groupe 3
Glycérol propoxylé	Sans objet

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 8 sur 11

#### **Brown 714 UXD**

Nom	Classification
Iron hydroxide oxide yellow	Sans objet

#### Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
Noir de carbone lié	Sans objet
Dioxyde de titane	Sans objet
Trioxyde de fer	Sans objet
Glycérol propoxylé	Sans objet
Iron hydroxide oxide yellow	Sans objet

#### Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

# Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

# Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

# Toxicité par aspiration

**Évaluation:** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

# Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

#### **Autres informations:**

Aucune donnée disponible.

# **SECTION 12: Informations écologiques**

# Toxicité aiguë (court terme)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 9 sur 11

**Brown 714 UXD** 

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** 

Nom	Résultat
Noir de carbone lié Fish LC50 Danio rerio: > 1000 mg/L (96 hr)	
	Aquatic Plants EC50 Desmodesmus subspicatus: > 10,000 mg/L (72 hr)
Glycérol propoxylé	Fish LC50 Leuciscus idus: >1000 mg/L (96 hours)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: >100 mg/L (48 hours)
Iron hydroxide oxide yellow	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 100 mg/L (48 hours)

# Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat	
Iron hydroxide oxide yellow	Fish NOEC Pimephales promelas: 1.5 mg/L (12 months)	

# Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Noir de carbone lié	Bulk forms of carbon black are not biodegraded by microorganisms.
Dioxyde de titane	Les essais de dégradation/biodégradation ne sont pas pertinents pour les métaux et les composés métalliques qui ne sont pas (bio)dégradables, y compris le dioxyde de titane.
Glycérol propoxylé	The substance is not readily biodegradable (30-40% degradation after 28 days, no further degradation even after 40 days).

# Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Noir de carbone lié	La bioaccumulation ne devrait pas se produire.

#### Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Glycérol propoxylé	Koc à 20°C : 10

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

# Données sur le produit :

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT. **Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

# Données sur la substance :

# **Évaluation PBT:**

Noir de carbone lié	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Glycérol propoxylé	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).

#### Évaluation vPvB:

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 10 sur 11

# **Brown 714 UXD**

I	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
, , , ,	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

# **SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

# Méthodes d'élimination :

Il est de la responsabilité du producteur des déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables.

# **Emballages contaminés:**

Non déterminé ou non disponible

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

# Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

# Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021 Page 11 sur 11

## Brown 714 UXD

Précautions particulières pour	Aucun(e)
l'utilisateur	

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

# **SECTION 15 : Informations réglementaires**

# Réglementations du Canada

**Liste intérieure des substances (DSL) :** Tous les ingrédients figurent sur la liste ou exclus. **Liste extérieure des substances (NDSL) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# SECTION 16 : Informations supplémentaires

#### Sigles et abréviations : Aucun(e)

# **Avertissement:**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

**Date de préparation initiale :** 10.28.2021

Fin de la fiche de données de sécurité